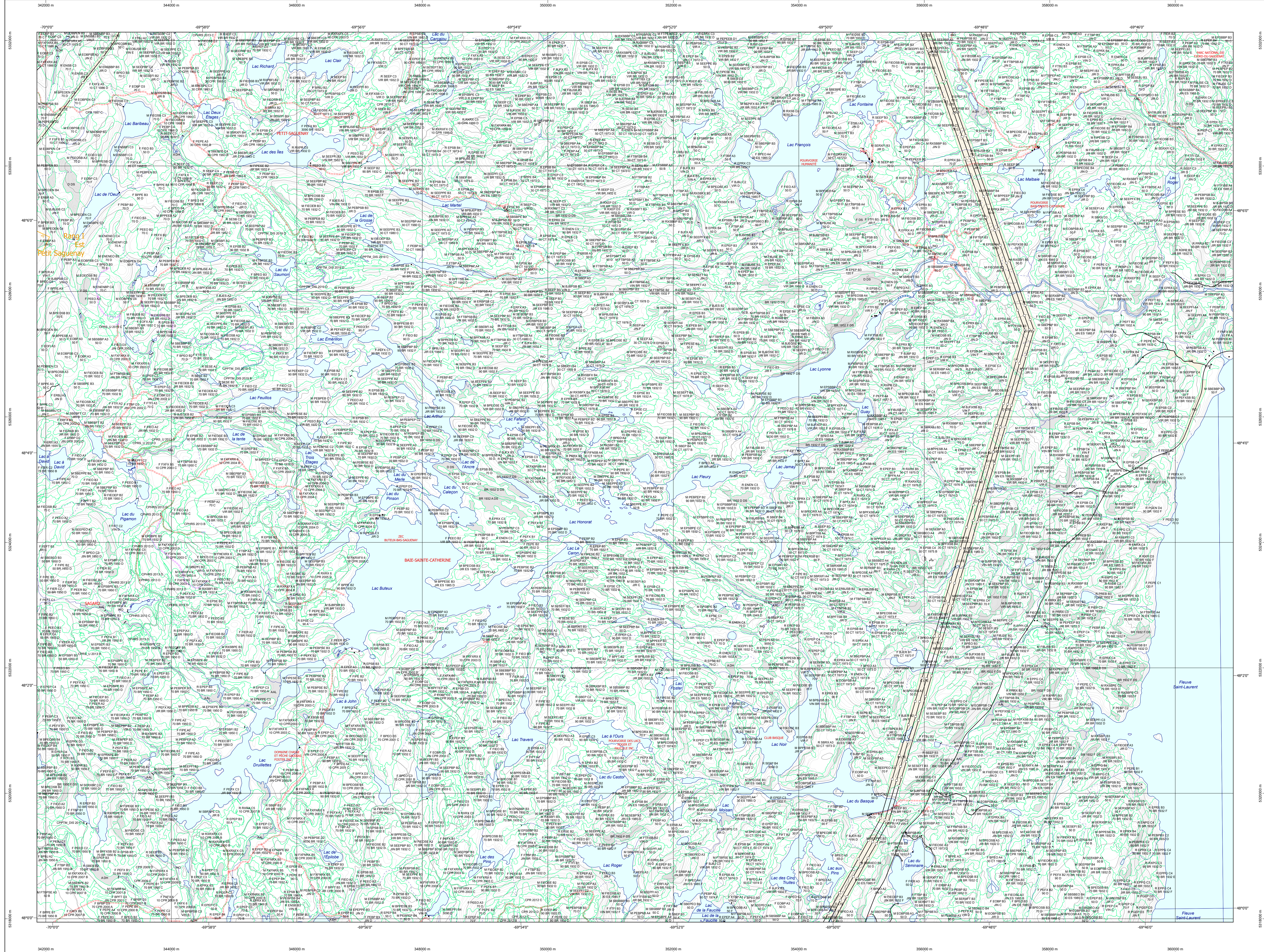


Carte écoforestière



STRATIFICATION ECOFORESTIERE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	Tm	Tn	Inventé	Non forêté
18	Forêt primaire	x	x	x	x
19	Forêt d'appoint	x	x	x	x
20	Forêt d'intérêt particulier	x	x	x	x
21	Forêt de réserve	x	x	x	x
22	Forêt de production	x	x	x	x
23	Forêt de réserve naturelle	x	x	x	x
24	Forêt de réserve provinciale	x	x	x	x
25	Forêt de réserve fédérale	x	x	x	x
26	Forêt de réserve nationale	x	x	x	x
27	Forêt de réserve internationale	x	x	x	x
28	Forêt de réserve régionale	x	x	x	x
29	Forêt de réserve communale	x	x	x	x
30	Forêt de réserve municipale	x	x	x	x
31	Forêt de réserve territoriale	x	x	x	x

Exemple d'appellation

Tm	Tn	Inventé	Non forêté
22	98	CH	0
23	99	CH	0
24	99	CH	0
25	99	CH	0
26	99	CH	0
27	99	CH	0
28	99	CH	0
29	99	CH	0
30	99	CH	0
31	99	CH	0

TYPES DE COUVERT ET ESPÈCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

Forêt primaire : Forêt qui a subi le moins de perturbations anthropiques et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt d'appoint : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques mineures et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt d'intérêt particulier : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de production : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques majeures et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve naturelle : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve provinciale : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve fédérale : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve nationale : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve internationale : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve régionale : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve communale : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve municipale : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

Forêt de réserve territoriale : Forêt qui a subi des perturbations anthropiques très importantes et qui est la plus semblable à la forêt d'origine.

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Code	Description	Tm	Tn	Inventé	Non forêté
18	Forêt primaire	x	x	x	x
19	Forêt d'appoint	x	x	x	x
20	Forêt d'intérêt particulier	x	x	x	x
21	Forêt de réserve	x	x	x	x
22	Forêt de production	x	x	x	x
23	Forêt de réserve naturelle	x	x	x	x
24	Forêt de réserve provinciale	x	x	x	x
25	Forêt de réserve fédérale	x	x	x	x
26	Forêt de réserve nationale	x	x	x	x
27	Forêt de réserve internationale	x	x	x	x
28	Forêt de réserve régionale	x	x	x	x
29	Forêt de réserve communale	x	x	x	x
30	Forêt de réserve municipale	x	x	x	x
31	Forêt de réserve territoriale	x	x	x	x

CLASSES D'ÂGE

Code	Description	Tm	Tn	Inventé	Non forêté
18	Forêt primaire	x	x	x	x
19	Forêt d'appoint	x	x	x	x
20	Forêt d'intérêt particulier	x	x	x	x
21	Forêt de réserve	x	x	x	x
22	Forêt de production	x	x	x	x
23	Forêt de réserve naturelle	x	x	x	x
24	Forêt de réserve provinciale	x	x	x	x
25	Forêt de réserve fédérale	x	x	x	x
26	Forêt de réserve nationale	x	x	x	x
27	Forêt de réserve internationale	x	x	x	x
28	Forêt de réserve régionale	x	x	x	x
29	Forêt de réserve communale	x	x	x	x
30	Forêt de réserve municipale	x	x	x	x
31	Forêt de réserve territoriale	x	x	x	x

PERTURBATIONS D'ORIGINE

Code	Description	Tm	Tn	Inventé	Non forêté
18	Forêt primaire	x	x	x	x
19	Forêt d'appoint	x	x	x	x
20	Forêt d'intérêt particulier	x	x	x	x
21	Forêt de réserve	x	x	x	x
22	Forêt de production	x	x	x	x
23	Forêt de réserve naturelle	x	x	x	x
24	Forêt de réserve provinciale	x	x	x	x
25	Forêt de réserve fédérale	x	x	x	x
26	Forêt de réserve nationale	x	x	x	x
27	Forêt de réserve internationale	x	x	x	x
28	Forêt de réserve régionale	x	x	x	x
29	Forêt de réserve communale	x	x	x	x
30	Forêt de réserve municipale	x	x	x	x
31	Forêt de réserve territoriale	x	x	x	x

PERTURBATIONS MOYENNES

Code	Description	Tm	Tn	Inventé	Non forêté
18	Forêt primaire	x	x	x	x
19	Forêt d'appoint	x	x	x	x
20	Forêt d'intérêt particulier	x	x	x	x
21	Forêt de réserve	x	x	x	x
22	Forêt de production	x	x	x	x
23	Forêt de réserve naturelle	x	x	x	x
24	Forêt de réserve provinciale	x	x	x	x
25	Forêt de réserve fédérale	x	x	x	x
26	Forêt de réserve nationale	x	x	x	x
27	Forêt de réserve internationale	x	x	x	x
28	Forêt de réserve régionale	x	x	x	x
29	Forêt de réserve communale	x	x	x	x
30	Forêt de réserve municipale	x	x	x	x
31	Forêt de réserve territoriale	x	x	x	x

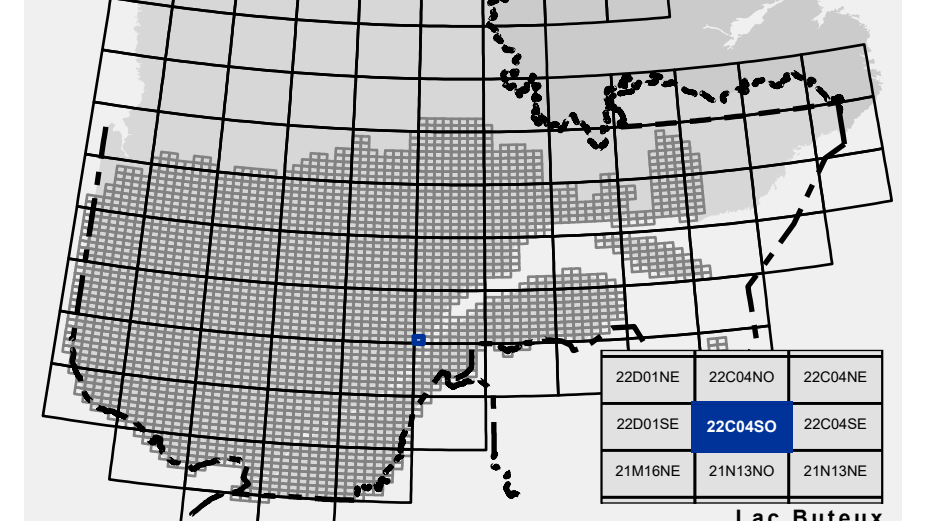
TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

Code	Description	Tm	Tn	Inventé	Non forêté
18	Forêt primaire	x	x	x	x
19	Forêt d'appoint	x	x	x	x
20	Forêt d'intérêt particulier	x	x	x	x
21	Forêt de réserve	x	x	x	x
22	Forêt de production	x	x	x	x
23	Forêt de réserve naturelle	x	x	x	x
24	Forêt de réserve provinciale	x	x	x	x
25	Forêt de réserve fédérale	x	x	x	x
26	Forêt de réserve nationale	x	x	x	x
27	Forêt de réserve internationale	x	x	x	x
28	Forêt de réserve régionale	x	x	x	x
29	Forêt de réserve communale	x	x	x	x
30	Forêt de réserve municipale	x	x	x	x
31	Forêt de réserve territoriale	x	x	x	x

CLASSES DE PENTE

Code	Description	Tm	Tn	Inventé	Non forêté
18	Forêt primaire	x	x	x	x
19	Forêt d'appoint	x	x	x	x
20	Forêt d'intérêt particulier	x	x	x	x
21	Forêt de réserve	x	x	x	x
22	Forêt de production	x	x	x	x
23	Forêt de réserve naturelle	x	x	x	x
24	Forêt de réserve provinciale	x	x	x	x
25	Forêt de réserve fédérale	x	x	x	x
26	Forêt de réserve nationale	x	x	x	x
27	Forêt de réserve internationale	x	x	x	x
28	Forêt de réserve régionale	x	x	x	x
29	Forêt de réserve communale	x	x	x	x
30	Forêt de réserve municipale	x	x	x	x
31	Forêt de réserve territoriale	x	x	x	x

SERIE PEULEMENTS ECOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts	Obstacles et infrastructures	Courbe de niveau	Peuplement écoforestier	Matadonnées
— Classe 1, HN - Hors norme	■ Bâtiment, site, réservoir	— Courbe de niveau mètre	■ Peuplement écoforestier	Ellipsoïde GR8 80
— Classe 2, Chute, rapide, écueil	○ Chute, rapide, écueil	— Courbe de niveau intermédiaire	■ Peuplement improductif	NAD 83 (CSG82)
— Classe 3	○ Centre de ski alpin	— Estac	■ Peuplement non forêté	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4	— Hydrobase	Morcellement		Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)
NF - Non forêté (Adresse Québec)	— Mine à ciel ouvert	— Morcellement foncier		Projection cartographique
— Pont forestier	— Pylois	— Frontières		Origine des altitudes
Hydrographie écoforestière	— Terrain de camping	— Frontière internationale		Équidistance des courbes de niveau
— Cours d'eau intermittent	— Barrage, barrage de castor	— Frontière interprovinciale		10 mètres
— Cours d'eau permanent, canal	— Remonte-mécanique	— Frontière territoriale		Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
— Hydrographie	— Ligne de transport d'énergie	— Frontière nationale		18° 18' OUEST

Sources

Donnée : Assise cartographique (données topographiques) / Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Informations forestières :
Année des photos pour la production de la carte : 2014
Espèce de recensement principale : 2014
Date de mise à jour provinciale : Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFPF avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec